

Jean-Louis ESCOFFIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

QUESTION ORALE : CRISE SANITAIRE/ECOLES et CRECHES DE THONON

De plus en plus d'écoles s'équipent en capteurs de CO2 mais aussi en purificateur d'air, pour lutter contre le virus dans les salles de classe.

Les purificateurs d'air permettent de réduire, au mieux de faire disparaître les particules qui sont dans l'air et qui contaminent. Rappelons, tout de même, que rien ne remplace le fait d'ouvrir les fenêtres. Mais les purificateurs seraient un plus indéniable pour certaines salles impossibles à aérer suffisamment par les fenêtres, ou les salles sans fenêtre. Ces installations peuvent être utiles également dans les lieux où les enfants enlèvent leur masque : ce qui est le cas dans les restaurants.

Pour ce qui est des capteurs de CO2, ils permettent de mesurer la concentration de gaz carbonique dans une pièce et donc la qualité de l'air. Mesurer la qualité de l'air, c'est mesurer le niveau de renouvellement de l'air, et donc de déterminer la fréquence d'aération pour chaque local et contrôler le bon fonctionnement de la ventilation dans les bâtiments. Concrètement, utilisé durant une ou deux journées dans une salle, un capteur CO2 mobile permet à l'enseignant ou à un animateur d'identifier à quelles fréquences il est nécessaire d'aérer la salle.

Ces dispositifs sont subventionnés. Un temps par la Région Auvergne Rhône-Alpes. Ensuite l'Etat a pris le relais, et les aides sont prolongées jusqu'en avril. Aussi, nous ne comprenons pas que nos installations scolaires et les lieux fréquentés par les scolaires ne soient pas équipés, de l'un ou l'autre appareil selon les cas et les aménagements des sites. D'autant plus qu'à la lecture du budget municipal 2021 et 2022, on se rend bien compte que la commune a les moyens de ses ambitions, et de ses priorités.

Voici donc nos interrogations, Monsieur le Maire.

Pouvez-vous nous faire un point sur les équipements en purificateurs d'air et en capteurs de CO2, dans les écoles, et les sites fréquentés par des scolaires ?

Pouvez-vous nous faire un point sur les équipements en purificateurs d'air et en capteurs de CO2 dans les installations de petite enfance ?

Si c'est une question de finance, nous pensons que cela doit être une priorité pour les élus de Thonon. Et dans ce cas, pourquoi ne pas avoir mobilisé les subventions proposées ? Si vous changez d'avis, pensez-vous mobiliser celles qui existent encore ? Et avec quel calendrier ?

Si c'est une question de fonds, pouvez-vous nous donner votre opinion sur ces équipements ?

Merci pour vos réponses.

Salutations distinguées